

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## Relever les défis d'aujourd'hui et de demain

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

ET LES AUTRES TROUBLES NEUROCOGNITIFS

### VISION

Cette politique se veut un levier d'inclusion pour l'ensemble des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou un autre trouble neurocognitif ainsi que pour leurs proches. Elle donne une impulsion à la promotion de la santé cognitive et à la prévention de ces maladies. Elle propose également des soins et services adaptés aux personnes et à leurs proches, et elle s'appuie sur la recherche ainsi que les innovations transformatives actuelles et futures.

### FONDEMENTS

1. Affirmer le droit des personnes vivant avec la maladie et celui de leurs proches de préserver du contrôle sur leur vie.
2. Reconnaître la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs en tant qu'enjeux sociétal, de santé et social.
3. Prendre en compte la diversité des personnes et leurs déterminants sociaux pour diminuer les iniquités.

AXES	ORIENTATIONS
<p><b>AXE 1</b></p> <p>Diminuer le nombre de cas de maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs grâce à la promotion de la santé cognitive et à la prévention :  <b>Un objectif réaliste et réalisable</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconnaître la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs comme cibles d'intervention importantes dans les stratégies et les actions de la santé publique.</li> <li>2. Promouvoir et implanter une stratégie de promotion de la santé cognitive et de prévention de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs.</li> <li>3. Développer des programmes et pratiques adaptés aux spécificités des populations et des quartiers les plus à risque ou rencontrant davantage d'obstacles pour accéder aux services.</li> </ol>
<p><b>AXE 2</b></p> <p>Vivre dignement des premiers symptômes jusqu'à la fin de vie :  <b>Une société sensibilisée, inclusive et respectueuse des choix de vie</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Bâtir une culture respectueuse à l'égard des personnes et de leurs proches.</li> <li>5. Soutenir chaque personne avec bienveillance pour qu'elle préserve du contrôle sur sa vie : valoriser la dignité des personnes et promouvoir leur droit de choisir.</li> <li>6. Consolider l'approche de soins palliatifs en matière de maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs, et selon les volontés de la personne, assurer la complémentarité entre soins palliatifs et aide médicale à mourir.</li> </ol>
<p><b>AXE 3</b></p> <p>Assurer un accès équitable et adapté à la diversité et aux besoins des populations :  <b>Pour ne laisser personne de côté</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Assurer un accès pertinent aux cliniques de première ligne pour les personnes dont la maladie d'Alzheimer ou un autre trouble neurocognitif est présumé ou avéré.</li> <li>8. Rehausser l'accès aux services et aux ressources spécialisés lorsque requis pour les personnes vivant en milieux ruraux et éloignés.</li> <li>9. Développer des programmes adaptés pour les populations vivant davantage d'obstacles pour accéder aux soins et services.</li> </ol>
<p><b>AXE 4</b></p> <p>Améliorer la qualité des soins et services en rehaussant la continuité, les compétences et l'accompagnement :  <b>Personne ne se perd ou ne se sent perdu</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Intensifier les efforts dans les cliniques de première ligne pour renforcer leur capacité à repérer, diagnostiquer, suivre et soutenir les personnes et leurs proches.</li> <li>11. Renforcer la capacité des services spécialisés et surspécialisés à intervenir en temps opportun pour les cas complexes, dont les manifestations comportementales et psychologiques, et à soutenir la première ligne.</li> <li>12. Améliorer de façon significative les transitions, les liens et la fluidité dans l'ensemble de la trajectoire de soins.</li> </ol>
<p><b>AXE 5</b></p> <p>Favoriser la recherche et accueillir les innovations transformatives pour améliorer la promotion de la santé cognitive et les services :  <b>L'engagement humain avant tout</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Stimuler la recherche québécoise sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs en valorisant sa richesse et sa diversité.</li> <li>14. Favoriser l'amélioration des pratiques cliniques par le transfert et la mobilisation des connaissances.</li> <li>15. Planifier l'arrivée des innovations transformatives les plus pertinentes avec discernement et en se fondant sur des preuves scientifiques.</li> <li>16. Soutenir l'implantation des innovations transformatives en utilisant l'importante expertise québécoise.</li> </ol>